

ULTRA CLEAN

575

LINGETTES NETTOYANTES IMPREGNEES



AVANTAGES

- Nettoyage des mains sans eau sur le lieu d'intervention
- Pour les mains et les outils souillés
- Sans rinçage
- Parfum mandarine



72100059



DEFINITION

Lingettes spécialement imbibées d'une solution technique pour le nettoyage de toutes les salissures. Contient une solution de haute technologie nouvelle génération synthétisé à partir d'essences naturelles.

MODE D'EMPLOI

Lingettes prêtes à l'emploi.
Bien refermer le seau après usage car elles peuvent sécher.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	Lingettes rose
Odeur :	Mandarine
Point éclair (VC) (ASTM D56)	< 55°C
Dimensions :	300 x 205 (seau) 150 x 142 (pot)
Indice KAURI BUTANOL :	> 80

DOMAINES D'APPLICATION

Son grand pouvoir de solubilité vis à vis de nombreux produits tels que les graisses, huiles, goudrons, bitumes, suie... fait de ce produit un allié très efficace contre les salissures.

Idéal pour les chauffagistes car très efficace sur les résidus de combustion.

Essuyage en fin de chantier ou en fin de chaîne afin de rendre un travail propre et soigné.

EMBALLAGE

Seaux de 150 lingettes
Pot de 80 lingettes

réf. 5575S10
réf. 5575POC

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.